

COMMUNE D'ADE

Séance du 06 avril 2023

Membres en exercice :

14

Date de la convocation : 31/03/2023

L'an deux mille vingt-trois et le six avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean-Marc BOYA.

Présents : 13

Votants : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

Présents : Jean-Marc BOYA, Didier LOPEZ, Maryline CARASSUS, Sabine DAMBAX-RODRIGUES, Sandrine MILLET, Mathilde BOURDIEU, Manuel DUARTE, Xavier DUPUIS, Sofia GAZZOLA, Davy GOURAUD, Marc JEANSON, Patrick LAYERLE, Florence POIZAC.

Représentés : Marie-Claude LOPEZ-BOHOYO par Maryline CARASSUS.

Excusés : .

Absents : .

Secrétaire de séance : Mathilde BOURDIEU.

Objet : Ecole des métiers des Hautes-Pyrénées - Participation 2023 - DE_011_2023

Monsieur le Maire fait lecture au Conseil Municipal du courrier de l'école des métiers des Hautes-Pyrénées sollicitant notre commune pour participer aux frais de fonctionnement de leur école.

Il propose une participation de 100€ par apprenti afin de maintenir leur équilibre financier.

Pour l'année 2023 deux apprentis sont domiciliés à Adé.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte d'allouer une subvention de 200€ à l'école des métiers des Hautes-Pyrénées pour l'année 2023.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de PAU dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Le Maire,
Jean-Marc BOYA.



Le secrétaire de séance,
Mathilde BOURDIEU

